

## ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 4 mars 2024, à 18 h 30

### 1. **Assemblée publique de consultation**

- 1.1 Projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction de trois résidences multifamiliales isolées de six logements chacune, situées aux 16800-16840, avenue Fernand-Ménard (lot 6 476 498), dans la zone d'utilisation résidentielle 9039-H-24, érigées sur un même terrain (lot de base) faisant l'objet d'une opération cadastrale destinée à créer une copropriété horizontale pour un usage résidentiel

(Le territoire visé est situé dans le district Douville, à l'intersection formée par la rue Charles-L'Heureux et l'avenue Fernand-Ménard)

2. Première période de questions
3. Période d'information
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2024

### **Finances**

---

6. Approbation de la liste des comptes (Liste, analyse des comptes)

### **Génie**

---

7. Guide d'élaboration d'un plan de gestion d'actifs municipaux – Plan de gestion des actifs (PGA) en eau – Engagement de la Ville (CP240226, art. 6)
8. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023 – Volet 1 : Infrastructures d'eau – Sécurisation de la desserte en aqueduc au sud de la rivière Yamaska par le bouclage des conduites maîtresses d'aqueduc – Demande d'aide financière (CP240226, art. 6)
9. Énergir – Demande de modification de réseau d'Énergir (Projet numéro 40-008306) – Ratification de l'entente (CP240226, art. 7)

### **Ressources humaines**

---

10. Service de la gestion des eaux usées et de la biométhanisation – Restructuration, créations et abolitions de postes, promotions et amendements à l'organigramme
11. Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4636 – Lettre d'entente numéro 2024-01– Abolition et création de fonctions au Service de la gestion des eaux usées et de la biométhanisation et diverses dispositions – Autorisation de signature
12. Service des travaux publics – Restructuration, création de nouvelles divisions et de nouveaux postes, réaffectation de postes actuels, abolitions de postes et amendements aux organigrammes (CP240226, art. 22)



13. Chef d'équipe à la Division voirie et entretien des réseaux du Service des travaux publics – Promotion (CP240226, art. 26)
14. Préposé à l'entretien au Centre aquatique Desjardins à la Division parcs et plateaux du Service des travaux publics – Nomination (CP240226, art. 27)
15. Secrétaire au Service des travaux publics – Embauche (CP240226, art. 29)
16. Secrétaire – communications et finances à la Direction des communications et de la participation citoyenne – Embauche (CP240226, art. 28)
17. Syndicat des salarié-e-s de la Ville de Saint-Hyacinthe (C.S.D.) – Lettre d'entente numéro 37 – Entente portant sur le paiement des vacances – Autorisation de signature (CP240226, art. 25)

## **Technologies de l'information**

---

18. Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Micro-ordinateurs de table, portables, serveurs x86 et tablettes électroniques (2022-0588-01) – 2024-034-TI-RA – Ratification d'adhésion et autorisation d'une dépense (CM047182)

## **Travaux publics**

---

19. Comité d'embellissement – Nomination d'un membre citoyen (CP240226, art. 20)
20. Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Achat de véhicules légers (2023-8106-50) – 2023-146-TP-RA – Autorisation de dépense et retrait partiel du regroupement d'achat
21. Services de balayage de chaussée – 2024-005-TP-AOP – Octroi de contrat
22. Fourniture et pose de gazon en plaque – 2024-010-TP-AOP – Octroi de contrat
23. Ouverture de six (6) terrains de tennis sur terre battue – 2024-011-TP-DP – Octroi de contrat
24. Fourniture et livraison de pièces de regards et de puisards – 2024-020-TP-DP – Octroi de contrat
25. Travaux de remplacement du revêtement de bois par de l'asphalte recyclé pour la Promenade Gérard-Côté – 2024-024-TP-DP – Octroi de contrat
26. Fourniture, livraison et installation d'une roulotte de chantier neuve – 2024-030-TP-DP – Octroi de contrat

## **Urbanisme et environnement**

---

27. Plans d'implantation et d'intégration architecturale – Approbations (CP240226, art. 11, points 4.1, 4.2, 4.4 et 5.1)
28. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour la propriété sise aux 16800-16840, avenue Fernand-Ménard (lot 6 476 498) – Abrogation des résolutions 23-256, 23-289 et 23-323

(Le territoire visé est situé dans le district Douville, à l'intersection formée par la rue Charles-L'Heureux et l'avenue Fernand-Ménard)



## Réglementation

---

29. Projet de règlement numéro 350-138 modifiant le *Règlement d'urbanisme numéro 350* afin :
- d'ajouter une définition pour la notion d'« Atelier d'artisan » et de « Jours ouvrables »;
  - de préciser les délais d'émission des permis et des certificats par le fonctionnaire désigné du Service de l'urbanisme et de l'environnement;
  - d'interdire l'installation d'enseignes portatives temporaires de type « chevalet » sur le domaine public;
  - de permettre l'implantation d'enseignes d'identification pour les usages agricoles et de définir les normes applicables pour ce type d'affichage;
  - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation mixte 6068-M-02 fasse désormais partie de la zone d'utilisation résidentielle 6081-H-33;
  - de réduire la superficie de la zone tampon numéro 41C, laquelle se trouve dans la zone résidentielle 5229-H-05, sur la partie arrière de la propriété sise au 17055, avenue Georges-Aimé;
  - qu'une partie du territoire incluse dans la zone 3003-I-21 fasse désormais partie de la zone 3109-A-03, laquelle partie correspond au lot 6 572 830, situé dans le parc industriel Olivier-Chalifoux, afin de permettre l'usage « Industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande », pour le projet Exceldor;
  - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 3030-H-12 fasse désormais partie de la nouvelle zone d'utilisation publique 3031-P-04 et de la nouvelle zone d'utilisation résidentielle 3017-H-12;
  - d'apporter une précision supplémentaire à la note particulière prévue à la grille de spécifications de la zone 3109-A-03, relativement au lot 6 572 830 du Cadastre du Québec;
  - d'ajouter une note particulière à la grille de spécifications de la zone 5055-M-04 prévoyant que certaines normes pour l'implantation d'un kiosque affecté à la vente de fleurs, fruits et légumes pour les commerces de détail non structurant ne s'appliquent pas;
  - d'autoriser, pour la zone 10002-H-40, le retrait du groupe d'usages « Résidence XXI (Maison mobile) » et de la disposition spéciale afférente régissant leur agrandissement, l'ajout des groupes d'usages « Résidence XVI (Plus de 8 logements variés) » et « Résidence XX (À caractère communautaire de plus de 24 chambres) » et d'une note particulière pour permettre l'érection de plus d'un bâtiment principal sur un même terrain, de même que l'érection d'un bâtiment en copropriété horizontale destiné à un usage résidentiel;
  - d'autoriser, pour la zone 10037-H-01, le retrait du groupe d'usages « Résidence XVII (À caractère communautaire 1 à 6 chambres) » et de la disposition spéciale relative au « Gîte du passant (art. 18.6) », l'ajout des groupes d'usages « Résidence XVI (Plus de 8 logements variés) » et « Résidence XX (À caractère communautaire de plus de 24 chambres) » et d'une note particulière pour permettre l'érection de plus d'un bâtiment principal sur un même terrain, de même que l'érection d'un bâtiment en copropriété horizontale destiné à un usage résidentiel;



- d'autoriser, pour la zone 10044-H-14, le retrait des groupes d'usages « Résidence I (1 logement isolé) », « Résidence II (1 logement jumelé) », « Résidence IV (2 logements isolés) » et « Résidence XVIII (À caractère communautaire 7 à 16 chambres) », l'ajout des groupes d'usages « Résidence III (1 logement en rangée) » et « Résidence VIII (3 logements jumelés) », de prévoir certaines normes de lotissement concernant les bâtiments isolés et en rangée, et d'ajouter des notes particulières visant l'aménagement de cases de stationnement, l'obligation d'ajouter une seconde porte d'accès à tout bâtiment principal résidentiel, ainsi que le respect d'une marge de recul avant minimale à partir du chemin du Rapide-Plat Nord;
- d'ajouter des grilles de spécifications pour les nouvelles zones 3031-P-04 et 3017-H-12;
- d'autoriser, pour la zone 3059-C-03, l'ajout des groupes d'usages « Résidence XVI (Plus de 8 logements variés) » et « Résidence XX (À caractère communautaire de plus de 24 chambres) », le retrait des groupes d'usages « Commerce III (Bureaux non structurants) », « Commerce IV (Bureaux structurants) », « Institution I (Équipement de quartier) », « Institution II (Équipement desservant la Ville) », « Institution III (Équipement desservant la population de la région) », l'ajout de notes particulières prévoyant que les usages résidentiels et commerciaux sont autorisés uniquement en tant que fonction mixte commerciale et résidentielle moyenne et forte densité, l'ajout d'un nombre d'étages minimal et maximal, le retrait des normes d'implantation relatives à la hauteur minimale et maximale permises, la réduction de la marge avant minimale, le retrait des normes d'entreposage extérieur pour les « Type A » et « Type B », ainsi que le retrait de la disposition spéciale imposant à cette zone l'obligation d'aménager une zone tampon;
- d'autoriser, pour la zone 3060-C-03, l'ajout des groupes d'usages « Résidence XVI (Plus de 8 logements variés) » et « Résidence XX (À caractère communautaire de plus de 24 chambres) », le retrait des groupes d'usages « Commerce III (Bureaux non structurants) », « Commerce IV (Bureaux structurants) », « Institution I (Équipement de quartier) », « Institution II (Équipement desservant la Ville) », « Institution III (Équipement desservant la population de la région) », l'ajout de notes particulières prévoyant que les usages résidentiels et commerciaux sont autorisés uniquement en tant que fonction mixte commerciale et résidentielle moyenne et forte densité, l'ajout d'un nombre d'étages minimal et maximal, le retrait des normes d'implantation relatives à la hauteur minimale et maximale permises, la réduction de la marge avant minimale, ainsi que le retrait des normes d'entreposage extérieur pour les « Type A » et « Type B ».

(CP240212, art. 17)

A- Avis de motion

B- Dépôt et adoption du premier projet de règlement et fixation de la date de l'assemblée publique

(Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville; dans le district Cascades, entre les avenues Vaudreuil et Sainte-Marie, ainsi que les rues Saint-Antoine et Dessaulles; dans le district Saint-Joseph, de part et d'autre des avenues Gérard-Presseau et Georges-Aimé; dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection formée par l'avenue Pinard et le boulevard Choquette; dans le district Saint-Sacrement, délimité par les avenues Deslauriers et Vanier, la rue Bourassa et la voie ferrée; dans le district Sainte-Rosalie, au sud de la rue des Seigneurs Est, à proximité de l'intersection formée par cette rue et l'avenue Saint-Onge; dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, sur le chemin du Rapide-Plat Nord, à l'est de l'avenue Joseph-Bistodeau; dans le district Saint-Sacrement, de part et d'autre du boulevard Casavant Ouest, plus précisément à l'intersection formée par ce boulevard et le boulevard Laframboise)



30. Projet de règlement numéro 660-3 modifiant le *Règlement numéro 660 sur l'utilisation de l'eau potable* (CP240226, art. 5)
  - A- Avis de motion
  - B- Dépôt et adoption du projet de règlement
31. Projet de règlement numéro 730 modifiant le *Règlement numéro 1 prescrivant les règles de régie interne du Conseil* en ce qui a trait au calendrier des séances ordinaires en période électorale
  - A- Avis de motion
  - B- Dépôt et adoption du projet de règlement
32. Projet de règlement numéro 1600-260 modifiant le Règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui concerne la révision des amendes applicables, la rue Dessaulles, ainsi que l'avenue Sainte-Marie (CP240226, art. 8 et CP240212, art. 8)
  - A- Avis de motion
  - B- Dépôt et adoption du projet de règlement
33. Projet de règlement numéro 563-2 modifiant le *Règlement numéro 563 concernant l'interdiction de stationnement de nuit pendant la période hivernale* (CP240226, art. 8)
  - A- Avis de motion
  - B- Dépôt et adoption du projet de règlement
34. Adoption du *Règlement numéro 726 autorisant les travaux d'aménagement du Parc Aurel-Letendre pour un coût de 3 480 000 \$ et décrétant un emprunt de 3 480 000 \$*
35. Adoption du *Règlement numéro 728 modifiant le Règlement numéro 399 concernant les travaux et les aménagements dans l'emprise*
36. Adoption du *Règlement numéro 729 modifiant le Règlement numéro 3 décrétant la tarification de certains biens, services ou activités dispensés par la Ville de Saint-Hyacinthe concernant les terrasses saisonnières*

## **Services juridiques**

---

37. Exemption de taxes – Centre de la petite enfance “Les Jardins d’Honorine” inc. – 5730, avenue Bois (lot 1 968 721) – Décision (CP240226, art. 16)
38. Lots 6 596 200 et 6 598 014 – Syndicat des copropriétaires du projet d’ensemble Annika A et B et Syndicat de la copropriété 4600, rue du Vert, Saint-Hyacinthe – Construction d’un sentier polyvalent sur l’avenue des Golfeurs – Acquisitions par la Ville – Autorisation de signatures

## **Document déposé**

---

39. Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes* et de l'article 3 du *Règlement numéro 263 concernant la délégation de pouvoir autoriser des dépenses et passer des contrats*)
40. Seconde période de questions
41. Levée de la séance